



# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FACTORING

---

Rapport d'activité  
**2022**

# EDITO



## AURELIEN VIRY, DIRECTEUR GÉNÉRAL

### **Notre raison d'être :**

*« Acteur européen de référence, Société Générale Factoring conçoit et délivre des solutions expertes et innovantes pour optimiser la trésorerie, financer et sécuriser le bas de bilan des très petites entreprises aux grands groupes internationaux pour une relation et une croissance durables. Nous cultivons un esprit d'entreprise exigeant, bienveillant et positif. »*

### **Des valeurs fortes et reconnues**

Depuis plus de 40 ans, Société Générale Factoring s'appuie sur l'expertise et l'engagement de ses collaborateurs pour développer des solutions génératrices de valeur ajoutée pour ses clients. L'innovation est une valeur forte qui lui a permis d'être reconnue au sein du Groupe Société Générale, mais également par ses pairs, notamment au sein de l'Association Factor Chain International (FCI).

### **2022, engager pour l'avenir**

Société Générale Factoring a mis en place des offres ESG en 2022 pour ses clients Corporate et Entreprises. Ces offres ont pour but de soutenir les entreprises engagées dans des projets sociétaux et environnementaux avec notamment des solutions de financement à court terme récompensant l'atteinte d'objectifs ESG en lien avec la stratégie RSE des clients.

### **Une stratégie de croissance durable et de proximité client**

L'année 2022 a confirmé l'attrait des entreprises pour des solutions d'affacturage, tirée par les grandes entreprises et l'international. Dans ce contexte, les volumes traités par les factors français ont enregistré une progression de 15,5 % par rapport à 2021 (source ASF). Nous ambitionnons de poursuivre notre croissance au travers de notre développement tant en France qu'à l'international. Notre stratégie de digitalisation s'est accélérée afin de toujours accompagner au mieux nos clients

### **Des synergies de groupe renforcées**

Un des axes stratégiques du Groupe Société Générale est de développer les synergies entre les différentes lignes métiers. Nous y contribuons activement en renforçant notamment les synergies au sein de Global Transaction & Payment Services (GTPS).

### **La satisfaction client est une priorité pour Société Générale Factoring**

Pour Société Générale Factoring, la satisfaction client est une priorité et plusieurs actions ont été mises en place pour maintenir une relation durable avec nos clients et les soutenir dans leur développement. Nous mesurons la satisfaction de nos clients par des enquêtes régulières.

# SOMMAIRE

---

<b>PARTENAIRE DE VOTRE ENTREPRISE</b>	4
<b>GOVERNANCE</b>	5
<b>COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE</b>	6
<b>POLITIQUE RSE</b>	7
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	8
<b>RAPPORT FINANCIER</b>	10
<b>REMARQUES COMPLÉMENTAIRES</b>	12

Retrouvez notre actualité ainsi que toutes les informations utiles sur nos produits et services sur [www.factoring.societegenerale.com](http://www.factoring.societegenerale.com)

Service Communication  
[communication@socgen.com](mailto:communication@socgen.com)



# PARTENAIRE DE VOTRE ENTREPRISE



## CHIFFRES CLÉS

€ 8,2 G€  
D'ENCOURS  
MOYEN FINANCÉ

€ 71,3 G€  
DE CHIFFRE  
D'AFFAIRES ACHETÉ  
DONT 47 % À  
L'INTERNATIONAL

€ 4 100  
CLIENTS

€ 325  
COLLABORATEURS

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FACTORING** propose aux entreprises des solutions de financement, de gestion et de garantie de leurs créances commerciales. Acteur majeur de l'affacturage sur le marché français, et en pleine croissance sur l'international, Société Générale Factoring est filiale à 100% de Société Générale.

Entreprise créée en 1974, Société Générale Factoring compte aujourd'hui plus de 325 collaborateurs répartis dans ses implantations en France métropolitaine (Paris et Lyon) et en outremer (la Réunion). En termes de gouvernance, Société Générale Factoring France est la figure de proue de la ligne métier mondiale affacturage du Groupe Société Générale.

Spécialiste des métiers du financement court terme et du crédit inter-entreprises (financement du poste clients et du poste fournisseurs, gestion et garantie), Société Générale Factoring a développé une large gamme de produits pour répondre à tous les segments de clientèle (TPE, PME, Grandes Entreprises, Associations) en France comme à l'international.

Son expertise métier et sa proximité client en font un partenaire de référence pour les entreprises en recherche de solutions de financement innovantes et adaptées à leurs besoins.



## BEST FACTORING SERVICES

RECONNU « BEST FACTORING SERVICES »  
EN EUROPE, EMEA & AFRIQUE

# GOVERNANCE

## COMITÉ EXÉCUTIF – 2022



**AURELIEN VIRY**  
Directeur Général



**ANETA PÉLÉGRY**  
Secrétaire Générale,  
Directrice Conformité



**PHILIPPE POUGARD**  
Directeur Général  
Délégué Business



**JEAN-PHILIPPE TALEC**  
Directeur Général  
Délégué Ressources



**ARNAUD DE  
LA MORANDIÈRE**  
Directeur Risques



**LUC HENRY**  
Directeur Relation  
Clients Réseaux



**MARIELLE SYLVESTRE**  
Directrice Conquête  
Clients Réseaux



**JONATHAN CROFT**  
Directeur des  
Systèmes D'information



**ALAIN DUPEYRON**  
Directeur Opérations



**PIERRE DEMPÈRE**  
Directeur Corporate



**MARIE-PIERRE DEVIDTS**  
Directrice Développement  
Stratégique, Marketing &  
Communication



**NATHALIE CRABIÉ**  
Directrice Finance



**LUCIE PETYST  
DE MORCOURT**  
Directrice Ressources  
Humaines



**JÉRÉMIE WILENSKI**  
Directeur Steering  
& Transformation

### CONSEIL D'ADMINISTRATION\*

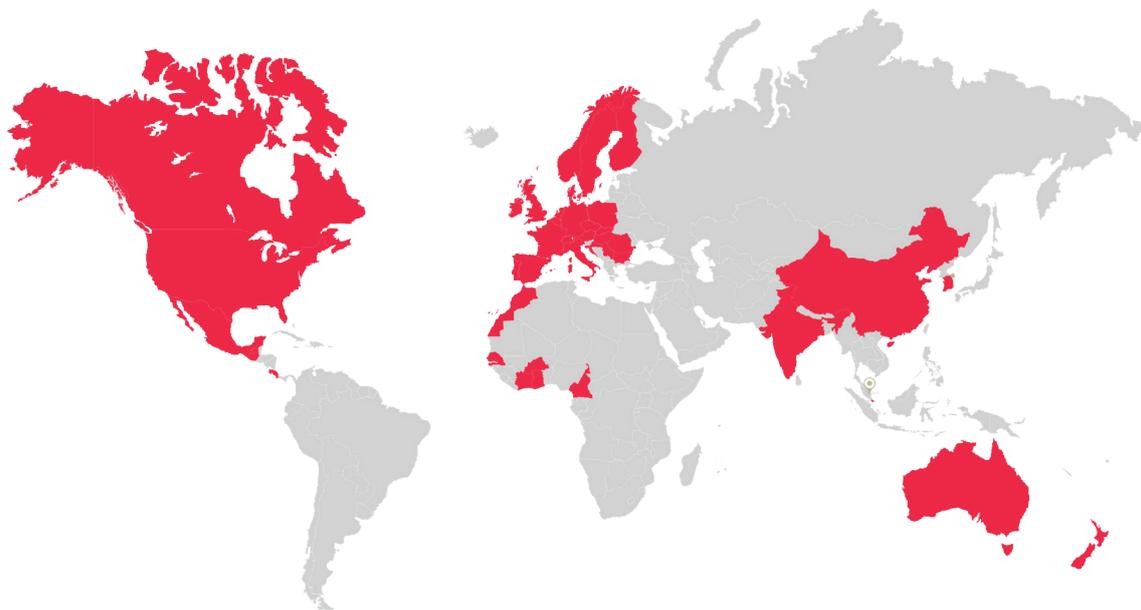
**Alexandre MAYMAT** - Administrateur et Président  
du Conseil d'Administration  
**Aurélien VIRY** – Directeur Général  
**Éric FRACHON** – Administrateur  
**Evelyne COLLIN** – Administrateur  
**Agnès JOLY** - Administrateur  
**Bruno MAGNIN**- Administrateur  
**Cécile WAYMEL** - Administrateur  
**Florence ESCAFFRE** - Administrateur  
**SOCIETE GENERALE**, Administrateur, représentée  
par **Benoite ARMAND-PIEYRE**

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Deloitte & Associés** représenté par  
**Marjorie BLANC-LOURME**  
**Ernst & Young Audit** représenté par  
**Vanessa JOLIVALT**

\*Composition au 31/12/2022

# COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE



## AMÉRIQUE

-  CANADA
-  COSTA RICA
-  GUATEMALA
-  MEXIQUE
-  ÉTATS-UNIS

## AFRIQUE

-  BURKINA FASO
-  CAMEROUN
-  CÔTE D'IVOIRE
-  GHANA
-  MAROC
-  SENEGAL

## EUROPE

-  ALLEMAGNE
-  AUTRICHE
-  BELGIQUE
-  BULGARIE
-  CROATIE
-  DANEMARK
-  ESPAGNE
-  FINLANDE
-  FRANCE
-  HONGRIE
-  IRLANDE
-  ITALIE
-  LUXEMBOURG
-  NORVÈGE
-  PAYS-BAS
-  PORTUGAL
-  POLOGNE
-  RÉP TCHÈQUE
-  ROUMANIE
-  ROYAUME-UNI
-  SERBIE
-  SLOVAQUIE
-  SUÈDE
-  SUISSE

## ASIE

-  CHINE CONTINENTALE
-  CORÉE DU SUD
-  HONG KONG
-  INDE
-  SINGAPOUR

## OCÉANIE

-  AUSTRALIE
-  NOUVELLE-ZÉLANDE

 Capacité d'intervention dans le respect des politiques embargo et sanctions

# POLITIQUE RSE

## Une politique RSE alignée sur celle du Groupe

L'ambition RSE du Groupe met en action sa Raison d'Être :

« *Construire ensemble, avec ses clients, un avenir meilleur et durable en apportant des solutions financières responsables et innovantes* ».

Cette ambition s'articule autour des piliers suivants :

La transition écologique, le développement des territoires, la culture de responsabilité et l'employeur responsable. Chacun de nos collaborateurs a pleinement conscience de ses responsabilités et est sensibilisé à l'importance de la transparence, de la conformité, de l'éthique, des exigences réglementaires ou des enjeux de protection des données.

## Quelques actions spécifiques Société Générale Factoring

Société Générale Factoring a notamment entrepris de rendre son IT plus responsable en :

- ▷ Simplifiant le parc applicatif
- ▷ Améliorant l'e-accessibilité
- ▷ Confiant la gestion des DEEE à Recyclea

Accompagne ses clients dans leur transition en proposant des produits adaptés aux enjeux ESG

- ▷ Des offres spécifiques pour les financements environnementaux et sociaux
- ▷ Des offres spécifiques pour inciter l'atteinte des indicateurs clés ESG adaptés à la stratégie RSE des clients

Et poursuit ses ambitions d'employeur responsable en :

- ▷ Accordant 3 journées pro bono aux collaborateurs qui souhaitent dédier du temps aux associations de la Fondation Société Générale
- ▷ Menant de nouvelles campagnes diversité, inclusion, handicap & santé mentale
- ▷ Obtenant un indice égalité Homme femme élevé de 99/100 en 2022.

« **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FACTORING** participe à l'engagement du groupe société générale d'accompagner la transition de ses clients entreprises vers des modèles de développement plus écologiques et plus inclusifs »



# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Extrait

### SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de Société Générale Factoring

#### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration et votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Société Générale Factoring relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et de contrôle interne.

#### FONDEMENT DE L'OPINION

##### • Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### • Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

#### VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

##### • Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes

annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les activités bancaires, les activités d'assurance et les services financiers (prêts financement et commissions), votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

##### • Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

#### RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et de contrôle interne de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des

risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

### **• Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

### **En outre :**

- ▷ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▷ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▷ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▷ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▷ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### **• Rapport au comité d'audit et de contrôle interne**

Nous remettons au comité d'audit et de contrôle interne un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit et de contrôle interne figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit et de contrôle interne la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit et de contrôle interne des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 10 mai 2023

Les Commissaires aux Comptes

**DELOITTE & ASSOCIÉS**      **ERNST & YOUNG AUDIT**  
**Marjorie Blanc-Lourme**      **Vanessa Jolivalt**

# RAPPORT FINANCIER

## BILAN

<b>ACTIF (EN KEUR)</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
CAISSES, BANQUE CENTRALE, CCP		
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES		
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	512 037	479 594
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	10 352 154	10 400 792
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	-	-
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME	73	94
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 144	19 925
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6	1 899
AUTRES ACTIFS	5 439	4 668
COMPTES DE RÉGULARISATION	9 590	12 556
<b>TOTAL</b>	<b>10 899 442</b>	<b>10 919 527</b>

<b>PASSIF (EN KEUR)</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	9 212 213	9 163 888
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1 350 003	1 493 252
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	12 963	15 902
AUTRES PASSIFS	35 354	30 573
COMPTES DE RÉGULARISATION	59 492	32 641
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 414	1 862
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>222 003</b>	<b>181 408</b>
CAPITAL SOUSCRIT	14 400	14 400
RÉSERVES	167 007	135 547
REPORT À NOUVEAU	1	469
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	40 595	30 992
<b>TOTAL</b>	<b>10 899 442</b>	<b>10 919 527</b>

## HORS BILAN

<b>HORS BILAN (EN KEUR)</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	1 039 233	1 556 318
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	303 316	157 933
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	2 860 342	3 005 715

# RAPPORT FINANCIER

## COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (EN KEUR)	31/12/2022	31/12/2021
+ COMMISSIONS D'ANTICIPATION	148 344	65 601
+ PRODUITS SUR LES OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	15 551	17 620
- CHARGES SUR OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	- 80 780	- 16 674
+ COMMISSIONS DE SERVICE	48 369	48 266
+ COMMISSIONS (PRODUITS)	22 066	18 240
- COMMISSIONS (CHARGES)	- 14 493	- 15 775
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	876	1 213
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	- 657	- 48
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>139 275</b>	<b>118 444</b>
- CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	- 72 017	- 64 947
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION SUR IMMOBILISATIONS INCORPORÉES ET CORPORELLES	- 9 305	- 7 353
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>57 953</b>	<b>46 144</b>
+ / COÛT DU RISQUE	- 898	- 724
-		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>57 056</b>	<b>45 420</b>
+ / GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS	- 173	0
-		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>56 883</b>	<b>45 420</b>
+ / RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
-		
- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	- 16 288	- 14 429
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>40 595</b>	<b>30 992</b>

# REMARQUES COMPLÉMENTAIRES

## Pour la lecture du bilan et du compte de résultat

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Société Générale Factoring (SGF), filiale d'affacturage de la Société Générale, propose aux entreprises des solutions de gestion, de financement et de garantie de leurs créances commerciales.

### PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de SGF ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit, du Règlement ANC n°2014-07 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Tous les montants sont indiqués en KEUR. Les informations présentées dans les annexes aux comptes annuels se concentrent sur celles qui revêtent un caractère pertinent et matériel au regard des états financiers de SGF, de ses activités et des circonstances dans lesquelles celles-ci se sont réalisées au cours de la période.

### IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

#### • Immobilisations incorporelles générées en interne

Les études informatiques générées en interne se rapportant à un projet en méthode classique ou en méthode agile sont immobilisées, chaque fois que le coût global du projet ou de la release concerné dépasse 50 KEUR.

#### • Autres immobilisations - amortissements

Hormis les immobilisations générées en interne, les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels informatiques externes.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur 4 ans sauf cas particulier de projet structurant de grande ampleur pour l'entreprise dont la durée d'utilisation est portée à 7 ans.

Le changement de siège social ayant entériné en mars 2022, une accélération des amortissements relatifs aux aménagements-agencements et au mobilier de bureau a été enregistrée sur l'exercice venant étendre les valeurs d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2022.

### CRÉANCES, DÉPRÉCIATIONS POUR RISQUE DE CRÉDIT

#### • Créances douteuses

En cohérence avec la nouvelle définition des douteux (NDOD) et avec les principes IFRS, SGF a revu et amélioré la classification de ses douteux sur les éléments suivants :

- ▷ La simplification de la classification en adéquation avec les statuts de gestion des dossiers :

- ▶ disparition des catégories douteux compromis, litigieux simples et litigieux compromis
- ▶ correspondance simple avec le stage IFRS 9.

- ▷ Le principe de contagion : un débiteur classé en défaut / douteux par l'entité en charge du suivi du risque de crédit (PCRUI), est considéré en défaut dans l'ensemble du Groupe et toutes ses expositions font l'objet d'un déclassement systématique (principe d'unicité de la note).
- ▷ Le critère de l'arriéré de paiement (« DPD ») appliqué quotidiennement pour l'identification du défaut est le socle de détermination de l'impayé de plus de 90 jours.
- ▷ Le retour au statut sain d'un tiers avec le respect d'une période probatoire.
- ▷ La suppression de la tolérance sur les organismes publics

Par conséquent, les créances portées dans ce poste sont désormais ventilées en créances douteuses ou litigieuses avec la distinction de celles portant sur les adhérents ou sur les débiteurs.

#### • Dépréciations sur créances saines – base portefeuille

Sans attendre qu'un risque de crédit avéré ait individuellement affecté une ou plusieurs créances ou engagements et afin de fournir une meilleure information au regard de son activité, SGF comptabilise une provision pour risque de crédit sur les encours sains non dégradés, à hauteur des pertes de crédit qu'elle s'attend à subir à horizon d'un an.

#### • Dépréciations sur créances douteuses adhérents

Dépréciations sur créances douteuses adhérents  
Les dossiers adhérents sont transmis au service contentieux et enregistrés en douteux compromis, lors de la constatation du risque de non-paiement.

### COMMISSIONS

La commission d'affacturage (de service) qui rémunère l'ensemble des services du factor s'applique ad valorem sur le montant des factures cédées.

La commission de financement (d'anticipation) rémunère les financements accordés par SGF à ses adhérents.

**C'EST VOUS  
L'AVENIR**  **SOCIETE GENERALE**  
Factoring

**Société Générale Factoring**

6 Allée des Sablons

94120 Fontenay-sous-Bois

Tel +33 (0) 1 71 89 99 99

Fax +33 (0) 1 71 89 24 00

702 016 312 R.C.S. Créteil

SAS au capital de 14 400 000 €

N° ADEME : FR231725\_031VZM

[www.factoring.societegenerale.com](http://www.factoring.societegenerale.com)

Crédits : photos © Getty Images © Jean-Marie Cras